

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université de Limoges,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 17 juin 2025,

Délibération enregistrée sous le numéro : 646/2025/FVE

Conseil d'Administration du 11 juillet 2025

**Sujet : Modifications des maquettes de formations pour l'année universitaire 2025-2026.**

(voir documents en pièces jointes)

Les demandes de modifications de maquettes de formations pour l'année universitaire 2025-2026 sont les suivantes :

• **ILFOMER :**

- Ergothérapie
- Orthoptie

• **Faculté de Droit et des Sciences Economiques :**

*Licences :*

- Droit : Licence 1 – LAS – Rythme progressif
- Economie-Gestion : Licence 2 et 3 parcours classique – Licence 2 parcours international

*Masters :*

- Master 1 Histoire du Droit et des Institutions – parcours Anthropologie juridique de la conflictualité
- Master 2 Histoire du Droit et des Institutions – parcours Gestion des conflits et Anthropologie juridique (à distance)
- Master 1 et 2 Droit pénal et sciences criminelles – parcours Droit pénal international et européen
- Master 1 Droit privé – parcours Droit Privé et Droit Européen des Droits de l'Homme
- Master 2 Droit de l'entreprise – parcours Droit de l'entreprise et du patrimoine professionnel
- Master 2 Droit de l'environnement et de l'urbanisme – parcours Droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme
- Master 1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Sciences économiques
- Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours International commerce et finance

• **IAE :**

*Licences :*

- Licence 3 Gestion
- Licence Professionnelle Encadrement de Chantiers de Travaux Publics

*Masters :*

- Master Métiers de la Banque de Détaill
- Master 1 et 2 Contrôle Comptabilité Audit
- Master 1 Management de l'Innovation
- Master 2 Management de l'Innovation parcours Innovation et Communication Numérique et parcours Management de Projets Innovants
- Master 1 et 2 Management des Etablissements de la Santé et du Social

- **Facultés de Médecine et de Pharmacie :**
  - Master 1 et 2 Santé Publique

Membres en exercice : 36  
Nombre de votants : 28  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0

Fait à Limoges, le 11 juillet 2025

**Le Président de l'Université**



Vincent Jolivet

**Publié au recueil des actes administratifs du mois de juillet 2025.  
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 17 juillet 2025.**

**Modalités de recours :** En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur

**Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges**

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| Processus :<br><b>FORMATION</b><br>et<br><b>ENSEIGNEMENT</b> |  <b>ILFOMER</b><br>Institut des Sciences<br>de la Réadaptation |  <b>Université</b><br>de Limoges | Sous processus :<br><b>Définir et concevoir l'offre de formation</b> |
|--|---|---|--|

## Demande de modifications de l'offre de formation pour 2025/2026

### Modifications de la maquette de formation en ergothérapie :

Semestre 1 :

- Modification du volume horaire de l'UE G spécifique ergothérapie : 33 h CM, 54 h TD, 47 h TP (au lieu de 33 h CM, 66 h TD, 35 h TP en 2024).

Semestre 2 :

- Modification du volume horaire de l'UE 4-1 : 15 h CM, 19 h TD, 26 h TP (au lieu de 15 h CM, 45h TD, 0 h TP en 2024).

### Modifications de la maquette de formation en orthoptie :

Semestre 1 :

- Modification du volume horaire de l'UE 3 : 30 h CM, 36 h TD, 4 h TP (au lieu de 30 h CM, 40 h TD, 0 h TP en 2024).

Semestre 2 :

- Modification du volume horaire de l'UE 10 : 20 h CM, 28 h TD, 2 h TP (au lieu de 20 h CM, 30 h TD, 0 h TP en 2024).
- Modification du volume horaire de l'UE 11 : 30 h CM, 58 h TD, 2 h TP (au lieu de 30 h CM, 60 h TD, 0 h TP en 2024).
- Modification du volume horaire de l'UE 17 : 30 h CM, 36 h TD, 4 h TP (au lieu de 30 h CM, 40 h TD, 0 h TP en 2024).

Semestre 3 :

- Modification du volume horaire de l'UE 21 : 30 h CM, 27 h TD, 3 h TP (au lieu de 30 h CM, 30 h TD, 0 h TP en 2024).
- Modification du volume horaire de l'UE 32 : 20 h CM, 24 h TD, 0 h TP (au lieu de 10 h CM, 20 h TD, 0 h TP en 2024). La certification ETP (éducation thérapeutique du patient) demande un nombre d'heures qui n'était pas suffisant pour la maquette actuelle.

Semestre 4 :

- Modification du volume horaire de l'UE 28 : 4 h CM, 25 h TD, 0 h TP (au lieu de 2 h CM, 8 h TD, 0 h TP en 2024). Les CM/TD permettent une introduction au mémoire, des explications sur la rédaction du cadre théorique, les normes de la rédaction, la réalisation d'un plan, comment mener une recherche bibliographique, des explications sur les méthodes de recherche et types d'études (questionnaires, entretiens, ...), des explications sur la manière de poser sa problématique et ses objectifs, une initiation à la mise en place de la méthodologie, et à l'utilisation d'outils méthodologiques (logiciels, questionnaires normés, ...). Le nombre d'heures actuel de la maquette n'est pas suffisant dans cette UE.

|                           |                               |                                     |                           |                      |   |
|---------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|---------------------------|----------------------|---|
| Demande modif OF<br>25/26 | <u>Rédacteurs</u> : Direction | <u>Destinataires</u> : membres CFVU | <u>Version</u> : 14/05/25 | <u>Mise à jour</u> : | 1 |
|---------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|---------------------------|----------------------|---|

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| Processus :<br><b>FORMATION</b><br>et<br><b>ENSEIGNEMENT</b> |  <b>ILFOMER</b><br><small>Institut des Sciences de la Réadaptation</small> |  <b>Université</b><br>de Limoges | Sous processus :<br><b>Définir et concevoir l'offre de formation</b> |
|--|---|---|--|

- Modification du volume horaire de l'UE 37 : 8 h CM, 29 h TD, 1 h TP (au lieu de 8 h CM, 30 h TD, 0 h TP en 2024).

Semestre 5 :

- Modification du volume horaire de l'UE 30 : 20 h CM, 58 h TD, 2 h TP (au lieu de 20 h CM, 60 h TD, 0 h TP en 2024).
- Modification du volume horaire de l'UE 41 : 0 h CM, 21 h TD, 0 h TP (au lieu de 6 h CM, 15 h TD, 0 h TP en 2024).

|                           |                               |                                     |                           |                      |   |
|---------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|---------------------------|----------------------|---|
| Demande modif OF<br>25/26 | <u>Rédacteurs</u> : Direction | <u>Destinataires</u> : membres CFVU | <u>Version</u> : 14/05/25 | <u>Mise à jour</u> : | 2 |
|---------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|---------------------------|----------------------|---|

## Licences

| Mention   | Parcours | Année/Période | Elément pédagogique       | Modification  | Cout |
|-----------|----------|---------------|---------------------------|---|------|
|           |          |               | Ensemble Bloc 1 et Bloc 2 | Passage à l'AP-DC : fusion des deux blocs – Changement de nom : devient C1-N1 Découvrir les matières fondamentales de droit privé et de droit public – Modification des crédits : passage de 19 crédits pour chaque bloc à 38 crédits | /    |
| Classique | L1       | Bloc 3        |                           | Passage à l'AP-DC – Nouveau bloc : C2-N1 Découvrir la règle de droit dans ses dimensions historique, politique et sociale – Intégration dans ce bloc des matières juridiques des anciens blocs 3 et 4 – 16 crédits                    | /    |
|           |          | Bloc 4        |                           | Passage à l'AP-DC – Nouveau bloc : C3-N1 Découvrir les vecteurs de communication dans un contexte de transition écologique et numérique – Intégration de l'anglais et du PIX – 6 crédits  | /    |
| Droit     |          |               | Ensemble Bloc 1 et Bloc 2 | Passage à l'AP-DC : fusion des deux blocs – Changement de nom : devient C1-N1 Découvrir les matières fondamentales de droit privé et de droit public – Modification des crédits : passage de 16 crédits pour chaque bloc à 32 crédits | /    |
|           | LAS      | LAS Droit     | Bloc 3                    | Passage à l'AP-DC – Nouveau bloc : C2-N1 Découvrir la règle de droit dans ses dimensions historique, politique et sociale – Intégration dans ce bloc des matières juridiques des anciens blocs 3 et 4 – 12 crédits                    | /    |
|           |          |               | Bloc 4                    | Passage à l'AP-DC – Nouveau bloc : C3-N1 Découvrir les vecteurs de communication dans un contexte de transition écologique et numérique – Intégration de l'anglais et du PIX – 6 crédits  | /    |

| Mention | Parcours          | Année/Période | Elément pédagogique | Modification   | Coût |
|---------|-------------------|---------------|---------------------|--|------|
| Droit   | RP1               |               | Bloc 1              | Passage à l'AP-DC – Renommage du bloc : C1A-N1<br>Découvrir les matières fondamentales 1 : le droit<br>privé   | /    |
|         |                   |               | Bloc 2              | Passage à l'AP-DC – Nouveau bloc C2A-N1 Découvrir la règle de droit dans ses dimensions historique, politique et sociale 1 – Intégration des matières juridiques des anciens blocs 2 et 3 – 9 crédits              | /    |
|         | Rythme progressif |               | Bloc 3              | Passage à l'AP-DC – Nouveau bloc C3A-N1 Découvrir les vecteurs de communication dans un contexte de transition écologique et numérique 1 – Intégration de l'anglais et des matières de l'ancien bloc 4 – 2 crédits | /    |
|         |                   |               | Bloc 4              | Suppression – Transfert des matières dans C3A-N1   | /    |
| RP2     |                   |               | Bloc 1              | Passage à l'AP-DC – Renommage du bloc : C1B-N1<br>Découvrir les matières fondamentales 2 : le droit public   | /    |
|         |                   |               | Bloc 2              | Passage à l'AP-DC – Nouveau bloc C2B-N1 Découvrir la règle de droit dans ses dimensions historique, politique et sociale 2 – Intégration des matières juridiques des anciens blocs 2 et 3 – 7 crédits              | /    |
|         |                   |               | Bloc 3              | Passage à l'AP-DC – Nouveau bloc C3B-N1 Découvrir les vecteurs de communication dans un contexte de transition écologique et numérique 2 – Intégration de l'anglais et du PIX – 4 crédits                          | /    |
|         |                   |               |                     |  |      |

| Mention          | Parcours    | Année/Période | Elément pédagogique  | Modification  | Coût |
|------------------|-------------|---------------|--|---|------|
| Economie-Gestion | L2          |               | Bloc 1 Analyse économique<br><br>Bloc 2 Techniques quantitatives<br><br>Bloc 3 Management<br><br>Bloc 4 Société, langue et communication<br><br>Informatique | Passage à l'AP/DC changement de nom : devient C1 N2 Comprendre les fondamentaux économiques<br><br>Passage à l'AP/DC changement de nom : devient C2 N2 Approfondir les techniques quantitatives et les appliquer – Passage de 14 à 17 crédits<br><br>Passage à l'AP/DC changement de nom : devient C3 N2 Comprendre les fondamentaux de gestion – Passage de 15 à 17 crédits<br><br>Passage à l'AP/DC changement de nom : devient C4 N2 Mobiliser les outils adaptés à une argumentation critique et une communication ciblée<br><br>Changement de bloc : passage de C4 N2 à C2 N2 – Changement de nom : devient SAE / Informatique appliquée – Enseignement annualisé - Notation unique pour l'année | /    |
| Classique        | L2-S3 et S4 |               | Pratique comptable 1 et Pratique comptable 2<br><br>Droit des affaires   | Passage de 3,5 à 3 crédits chaque<br><br>Changement de bloc : passage de C4 N2 à C3 N2  | 0    |
|                  | L2-S4       |               | Analyse financière de l'entreprise<br><br>Projet tutoré  | Passage de 2 à 3 crédits<br><br>Passage d'enseignement optionnel à enseignement obligatoire - Enseignement annualisé - Notation unique pour l'année   | 0    |
|                  | L3-S5 et S6 |               | Préprofessionnalisation (INSPE)<br><br>Choix entre Projet tutoré et Préprofessionnalisation  | Suppression de l'option<br><br>Le choix est supprimé  | /    |

| Mention             | Parcours                  | Année/Période | Elément pédagogique                                      | Modification   | Coût |
|---------------------|---------------------------|---------------|--|--|------|
| Economie<br>Gestion | L2                        |               | Bloc 1 Analyse économique                                | Passage à l'AP/DC changement de nom : devient C1 N2 Comprendre les fondamentaux économiques  | /    |
|                     |                           |               | Bloc 2 Techniques quantitatives                          | Passage à l'AP/DC changement de nom : devient C2 N2 Approfondir les techniques quantitatives et les appliquer – Passage de 14 à 17 crédits   | /    |
|                     |                           |               | Bloc 3 Management  | Passage à l'AP/DC changement de nom : devient C3 N2 Comprendre les fondamentaux de gestion   | /    |
|                     |                           |               | Bloc 4 Basics on banking, finance and european economics | Passage à l'AP/DC changement de nom : devient C4 N2 Mobiliser les outils adaptés à une argumentation critique et une communication ciblée en anglais   | /    |
|                     | Parcours<br>international |               | Bloc 5 Société, langue et communication                  | Suppression du bloc – Les matières sont transférées en C2 N2 et C4 N2  | /    |
|                     |                           | L2-S3 et S4   | Informatique   | Changement de bloc : passage du bloc 5 à C2 N2 – Changement de nom : devient SAE / Informatique appliquée – Enseignement annulisé - Notation unique pour l'année                                       | 0    |
|                     |                           | L2-S3         | Atelier mobilité   | Transformation de la matière : Création d'un module SAE/Mobilité avec une matière Atelier mobilité au S3 et une matière Présentation de son projet de mobilité en langue anglaise devant un jury au S4 | 0    |
|                     |                           | L2-S3 et S4   | Anglais  | Changement de bloc : passage du bloc 5 à C4 N2   | 0    |
|                     |                           |               | Option choix Semaine internationale / Challenge Pépite   | Changement de bloc : passage du bloc 5 à C4 N2   | 0    |

Masters

| Mention | Parcours                              | Année/Période                                | Élément pédagogique  | Modification  | Cout   |
|---------|---------------------------------------|--|--|---|--------|
| M1-S1   | Histoire du Droit et des institutions | Anthropologie juridique de la conflictualité | Ensemble des UE  | Modification des crédits et renommages  | /      |
|         |                                       |  | Procédure pénale   | Passage de 3 à 4 crédits  | 0      |
|         |                                       |  | Séminaire conflits, mémoire et droit                               | Suppression   | -5HTD  |
|         |                                       |  | Séminaire Anthropologie juridique de la conflictualité             | Création – 20HCM – 3 crédits  | +20HCM |
|         |                                       |  | Anglais juridique S1   | Passage de 20 à 15HTD – Passage de 2,5 à 2 crédits                                      | -5HTD  |
|         |                                       | M1-S2  | Anglais renforcé S1  | Suppression   | -10HTD |
|         |                                       |  | Ensemble des UE  | Modification des crédits et renommages–   | /      |
|         |                                       |  | Droit international public   | Création de l'UE Approches critiques du droit à 9 crédits - Suppression de l'UE Langues |        |
|         |                                       |  | Criminologie   | Déplacement dans l'UE Approches critiques du Droit – passage de 3 à 4 crédits           | 0      |
|         |                                       |  | Introduction au droit comparé                                      | Déplacement dans l'UE Approches critiques du Droit – passage de 3 à 4 crédits           | 0      |
|         |                                       |  | Séminaire conflits, mémoire et droit                               | Suppression   | -5HTD  |
|         |                                       |  | Séminaire Introduction historique aux approches critiques du droit | Création dans l'UE Approches critiques du Droit   | +10HTD |
|         |                                       |  | Expression orale / pratique de débat                               | Changement de nom : devient Eloquence et Rhétorique                                     | 0      |
|         |                                       |  | Anglais juridique S2   | Passage de 20 à 15HTD et déplacement dans l'UE Méthodologie                             | -5HTD  |
|         |                                       |  | Anglais renforcé S2  | Suppression   | -10HTD |

Bilan heures M1 AJC (en heures équivalent TD) : 40HTD supprimées / 40HTD créées = coût constant

| Mention | Parcours | Année/Période   | Élément pédagogique  | Modification  | Coût   |
|---------|----------|---|--|---|--------|
|         |          |   | UE1 cadres normatifs de la conflictualité 1  | Changement de nom : devient UE1 Conflictualité et enjeux transnationaux – Modification des crédits : passage de 10 à 7 crédits      | /      |
|         |          |   | Module Droit comparé à la conflictualité   | Changement de nom : devient Perspectives comparées  | /      |
|         |          | UE 2 Anthropologie de la conflictualité 1                                       |  | Changement de nom : devient UE 2 Enjeux de l'anthropologie juridique – Modification des crédits : passage de 10 à 13 crédits        | /      |
|         |          | Module Enjeux de l'anthropologie juridique. Approche critique du droit colonial |  | Changement de nom : devient Enjeux de l'anthropologie juridique (1). Approche critique du droit colonial                            | /      |
|         | M2-S3    | Gestion des conflits et Anthropologie juridique (à distance)                    | Module Enjeux de l'anthropologie juridique. Les défis de la modernité juridique : environnement et foncier | Changement de nom : devient Enjeux de l'anthropologie juridique (2). Les défis de la modernité juridique : environnement et foncier | /      |
|         |          | Histoire du Droit et des institutions   | Matière Foncier et environnement face à l'urgence écologique : ...   | Modification des charges : passage de 10HCM à 20HCM   | +10HCM |
|         |          |   | Matière Rapport à la terre et droits fonciers  | Suppression   | -10HCM |
|         |          |   | Module Enjeux de l'anthropologie juridique. Parenté et mariage   | Changement de nom : devient Enjeux de l'anthropologie juridique (3). Parenté et mariage   | /      |
|         |          |   | UE 3 Cadres normatifs de la conflictualité 2   | Changement de nom : devient UE 3 Cadres normatifs de la conflictualité – Modification des crédits : passage de 10 à 7 crédits       | /      |
|         | M2-S4    |   | Matière Pluralisme juridique. Enjeux et tendances actuelles  | Passage de l'UE4 à l'UE3  | 0      |
|         |          |   | UE 4 Anthropologie de la conflictualité 2  | Changement de nom : devient UE 4 Normes, justice et pouvoir – Modification des crédits : passage de 10 à 13 crédits                 | /      |
|         |          |   | Module Histoire et anthropologie de la gestion des conflits  | Changement de nom : devient Gestion des conflits : pratiques, mémoire   | /      |

Bilan heures M2 AJC à distance (en heures équivalent TD) : 15HTD supprimées / 15HTD créées = coût constant

| Mention                                    | Parcours   | Année/Période                                   | Elément pédagogique                                  | Modification   | Coût         |
|--|--|---|--|--|--------------|
| Droit pénal et sciences criminelles        | Droit pénal international et européen                        | M1  | Ensemble du M1                                       | Passage en AP/DC – Suppression de la semestrialisations et mise en place des blocs de compétences – Suppression de la compensation | 0            |
|  | M1-S2  | Expression orale / Pratique du débat            |  | Changement de nom : devient Eloquence et Rhétorique  |              |
| Droit privé                                | Droit Privé et Droit Européen des Droits de l'Homme          | M2  | Ensemble du M2                                       | Passage en AP/DC – Suppression de la semestrialisations et mise en place des blocs de compétences – Suppression de la compensation | 0            |
|  | M1-S2  | Expression orale / Pratique du débat            |  | Changement de nom : devient Eloquence et Rhétorique  | 0            |
| Droit de l'entreprise                      | Droit de l'entreprise et du patrimoine professionnel         | M2-S3   | Astuces de la création et de la reprise d'entreprise | Changement de nom : devient Contrats commerciaux – Modification de charges : passage de 10HCM à 8HCM+10HTD                         | -2HCM +10HTD |
|  | M2-S4  | Techniques de communication orale en entreprise |  | Modification de charges : passage de 18HTD à 14HTD   | -4HTD        |
| Droit de l'environnement et de l'urbanisme | Droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme | M2-S4   | Rapport de stage                                     | Changement de nom : devient Rapport professionnel  | 0            |

Bilan heures M2 DEPP (en heures équivalent TD) : -7HTD supprimées / +10HTD créées = +3HTD

| Mention                                   | Parcours                | Année/Periode                           | Elément pédagogique                             | Modification   | Coût |
|---|-------------------------|---|---|--|------|
| Monnaie,<br>Banque, Finance,<br>Assurance | Sciences<br>économiques | M1-S1                                   | Econométrie                                     | Changement de nom : devient Traitement statistique des données | 0    |
|   |                         | M1-S2                                   | Econométrie des séries temporelles              | Changement de nom : devient Économétrie                        | 0    |
|   |                         | Semestre 3                              | UE Harmonisation des prérequis                  | Passage de 29 à 30 crédits                                     | /    |
|   |                         |   |   | Passage de 5 à 8 crédits                                       | /    |
|   |                         | International<br>commerce et<br>finance | Comptabilité et gestion                         | Passage de 1 à 2 crédits                                       | 0    |
|   |                         |   | Droit   | Passage de 1 à 2 crédits                                       | 0    |
|   |                         |   | Conjoncture                                     | Passage de 1 à 2 crédits                                       | 0    |
|   |                         |   | UE Stratégie et marketing                       | Passage de 10 à 10 crédits                                     | /    |
|   |                         |   | Stratégie internationale de l'entreprise        | Passage de 4 à 3 crédits                                       | 0    |
|   | M2-S4                   | M2-S3                                   | Marketing management international              | Passage de 4 à 3 crédits                                       | 0    |
|   |                         |   | Semestre 4                                      | Passage de 31 à 30 crédits                                     | /    |
|   |                         |   | UE Communication                                | Passage de 9 à 8 crédits                                       | /    |
|   |                         |   | Intercultural business communication in english | Passage de 3 à 2 crédits                                       | 0    |

Les autres maquettes sont sans changement.

## Mise à jour des maquettes pédagogiques

Plusieurs évolutions ont été apportées dans différentes formations.  
Vous trouverez ci-dessous une synthèse.

---

### Modifications générales – LG

- **Ajout de la mention "Bloc non compensable"** sur l'ensemble des blocs de compétences, pour une meilleure lisibilité et transparence à destination des étudiants.
- **Harmonisation des ECTS** en fonction des volumes horaires réels et des objectifs pédagogiques.

#### Semestre 1 :

- GRH : passage de 4 à **2 ECTS**
- Remise à niveau en comptabilité (CCA / MI-MESS) : désormais **obligatoire** – 2 ECTS attribués
- Ateliers de l'innovation : **5 → 4 ECTS**
- Anglais : **1 → 2 ECTS**

#### Semestre 2 :

- Anglais et Ateliers : même évolution que semestre 1
- Logistique : **1 → 2 ECTS**
- Simulation de gestion : intégrée dans un **bloc commun CCA/MI**
- VIP : **4 → 2 ECTS**

#### Parcours spécifiques :

- **CCA** : Comptabilité passe de 3 → **4 ECTS**
- **MI** :
  - Contrôle de gestion / Planification financière : **1 → 2 ECTS**
  - Marketing : **2 → 3 ECTS**
- **MESS** :
  - Réduction des heures du cours "Qualité" (18h → 6h)
  - Création du cours "Simulation de gestion" (1 ECTS)
  - Harmonisation globale des ECTS selon importance des cours

**Nota bene** : Une balance des heures par étudiant a été réalisée – les suppressions et créations d'heures sont **parfaitement équilibrées**.

---

## Licence Professionnelle ECTP

- Changement d'intitulé : "**Ateliers de l'innovation**" (ex : intitulé plus cohérent avec le format par projet).
- Remplacement du cours "**Droit des travaux publics**" par "**Droit de la construction**", en raison de la disponibilité des intervenants et d'une meilleure adéquation au public.
- Création d'un cours "**Introduction à la recherche**" (6h TD réparties sur l'année) – ECTS révisés en conséquence.

## Master MBD

- Séminaire "Rapport d'activité" (42h) : maintien du volume mais **réalisation via bilans pro et entretiens individuels**.
- Séminaire "Événements et conférences" transformé en **séminaire GRH (9h)**.

## Master CCA M1 / M2 – Formation Initiale & Alternance

- Refonte complète des maquettes liée à :
  - Crédit d'une **seconde section apprentissage en M2**
  - Entrée en vigueur du **nouveau programme DSCG**
- Impacts :
  - **Suppression / ajout de cours**
  - **Modification de volumes horaires et des ECTS**
  - **Regroupement des cours par domaines de compétences** dans une logique APC

## Masters MI M1 / M2 ICN et MPI

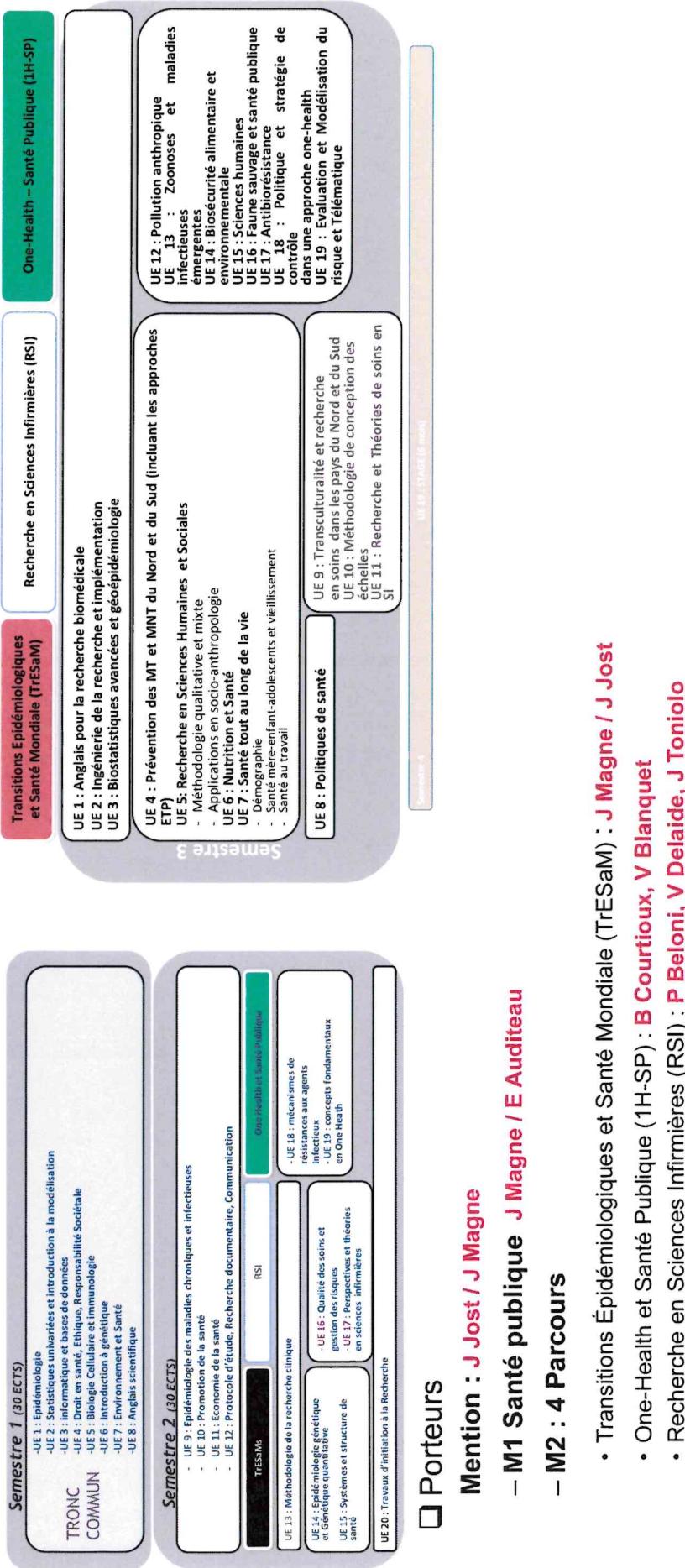
- Refonte importante de la maquette.
- Le module "**Retour d'expérience**" a été remplacé par des **heures individualisées par étudiant**

## Master MOSS

- **M1 :**
  - Mise en place de la **nouvelle formule du mémoire** : affectation de **6 ECTS**
  - Renforcement de la **partie financière** pour les alternants
- **M2 :**
  - Proposition d'une **innovation pédagogique** :
    - Organisation d'une **semaine d'observation professionnelle** :  $\frac{1}{2}$  journée d'immersion par jour, sur 5 jours (1<sup>re</sup> semaine de mai)
    - Objectif : faire découvrir aux étudiants les réalités concrètes des métiers

## Master 1 Santé Publique

### parcours de Master 2



### □ Porteurs

#### Mention : J Jost / J Magne

#### – M1 Santé publique J Magne / E Auditeau

#### – M2 : 4 Parcours

- Transitions Épidémiologiques et Santé Mondiale (TrESaM) : **J Magne / J Jost**
- One-Health et Santé Publique (1H-SP) : **B Courtiou, V Blanquet**
- Recherche en Sciences Infirmières (RSI) : **P Beloni, V Delaide, J Toniolo**



# Évolution de l'offre de formation du master mention Santé Publique,

Université de Limoges

2025 - 2026

## 1. Contexte

Le premier master dans la thématique santé publique qui a ouvert sur le campus santé (Faculté de Médecine et Faculté de Pharmacie, FMP) était le M2 « Neuroépidémiologie et Parasitologie tropicales », ouvert en 2004. Par la suite, une deuxième offre a été proposée sur la FMP, le M2 « Zoonoses et environnement » en 2012.

En 2018, l'équipe pédagogique a proposée de faire évoluer l'offre en structurant une mention santé publique avec un master 1 préparant à 4 parcours de master 2 :

- Neuroépidémiologie Tropicale (parcours historique)
- Épidémiologie des Maladies Chroniques (nouveau parcours)
- Recherche pour les professionnels de la santé et de l'activité (nouveau parcours)
- Zoonoses et Environnement (parcours historique)

Voici le passage de l'évaluation HCERE Campagne d'évaluation 2020-2021 - Vague B du champs - BC2S « *Le Master mention Santé Publique, créé en 2018, à partir de parcours, réellement originaux au niveau national, qui existaient au sein de la mention Biologie-Santé (« Neuroépidémiologie et parasitologie tropicales », NEPT, et « Zoonoses et Environnement », ZE) a tout de suite rencontré son public cible, et a pris sa place à tous les niveaux (local, régional, national et international). En effet, aux niveaux régional et national, le Master a su se faire une place, malgré la présence de l'ISPED à Bordeaux, institut qui développe de nombreuses formations à la recherche. En effet, les 2 parcours qui existaient dans la mention précédente (NEPT et ZE), apportaient déjà une spécificité et les 2 nouveaux (« Recherche pour les professionnels de santé et de l'activité », RPSA, et « Epidémiologie des maladies chroniques », EMC) sont venus la renforcer. La Santé Publique à Limoges est reconnue par les collègues Français comme une école de qualité. Au niveau national, le parcours « Recherche pour les professionnels de santé et de l'activité » (RPSA) s'inscrit dans le contexte de l'universitarisation des formations paramédicales, et de la formation de futurs enseignants chercheurs qui pourront se faire qualifier au sein des 3 nouveaux CNU (91 : Sciences de la rééducation/réadaptation ; 90 : Maïeutique ; 92 : Sciences Infirmières) »*

Dans une stratégie de renforcement de la coopération internationale nous avons candidaté en 2019/2020 (et obtenu) à l'appel à projet ADESFA « Appui au développement de l'enseignement supérieur français en Afrique- 2 ». L'équipe EPiMaCT développe des liens forts et anciens avec l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) et l'Université de Parakou au Bénin. Ce projet visait à développer un master conjoint en épidémiologie. A ce titre, nous avons fait évoluer l'intitulé du parcours NEPT vers Épidémiologie des Maladies Tropicales (EMT). (*Le soutien ADESFA a été un outil préfigurateur du projet PEA-2, qui lui se positionne sur les niveaux L-M-D et au niveau M sur un M1 et plusieurs parcours de M2.*)

Enfin, dans le cadre des réformes des études santé, une Licence accès santé (LAS) sur la thématique "Science pour la Santé" a ouvert à la Faculté de Médecine et de Pharmacie à la rentrée 2020-21. Elle est constituée de 2 parcours, "Biologie-chimie du Médicament" et "Santé-Publique". La L2 a ouvert en 2021-22 et la L3 en 2022-23. Cette offre vient compléter

L'offre de formation en Santé-Publique dispensée à l'Université de Limoges et notamment compléter le flux étudiants au niveau M1. A ce sujet, les flux d'étudiants pour le master se composent de trois sources : étude en France, trouver mon master et e-candidat (entrée directement en M2). Chaque année, environ 500 dossiers de candidatures sont examinés. Sur la campagne 2025, nous avons eu 283 demandes via campus France, 184 via trouvermonmaster, et 23 via e-candidat.

Une difficulté importante dans le pilotage des promotions est l'application des droits différenciés pour les étudiants étrangers (flux important de l'offre) qui rend difficile, jusqu'à la rentrée universitaire, la visibilité sur les effectifs réels dans chacune des formations.

Sur la base des recommandations HCERES du bilan 2018-2021 et pour le contrat 2022 – 2026, la mention santé publique a proposé une restructuration et évolution de l'ancien parcours zoonoses et environnement pour le transformer en parcours One-health et santé publique (1HSP). Cette offre de formation one-health vient en cohérence avec la thématique de l'institut OmegaHealth ( $\Omega$ -Health) mais aussi avec la cinquième année d'école vétérinaire s'inscrivant dans le projet de la région Nouvelle Aquitaine sur la filière vétérinaire.

Les évolutions de l'offre de formation du M1 et des parcours de M2 de la mention Santé Publique s'intègrent également dans le contexte du projet PEA-2 INSPIRE-UAC, qui vise à renforcer la coopération entre UNILIM et l'Université Abomey-Calavi au Bénin, sur la thématique Santé Publique et notamment sur le niveau M. Les objectifs du PEA-2 (financement AFD de 2,9 M€, pilotage ANR, promotion MESR, MEAE, Campus France) sont le renforcement des capacités des établissements africains d'une part, et la projection des établissements français d'autre part.

Sur le niveau M, un des livrables structurants du projet est de construire des diplômes en partenariat internationaux (dans une perspective de doubles diplômes ou de diplômes conjoints) sur l'épidémiologie, le one-health et la génétique médicale.

La pluridisciplinarité des intervenants (121 intervenants à l'échelle de la mention dont 31% issus du monde socio-économique, 33 sections/sous-sections de CNU représentées) permet de proposer différentes approches sur la thématique, une complémentarité et un partage d'expériences de terrain. Le Master fait largement appel aux nouvelles modalités pédagogiques et peut s'appuyer sur les ressources de l'Université (Département DUENES).

## **2. évolutions et calendrier**

Les évolutions souhaitées sont :

- Niveau M1
  - retravailler la maquette du niveau master 1, en proposant un tronc commun au semestre 1, et des UE de spécialités en semestre 2
  - Retravailler quelques UE pour mieux préparer aux parcours de M2
  - arrêter de proposer des UE optionnelles qui rendent difficiles le pilotage des effectifs, et la soutenabilité de certaines de ces options.
- Niveau M2
  - Fusionner les parcours EMC et EMT, très proches en termes de maquettes, et d'équipe pédagogique. Ces deux parcours apportaient au final plus de confusion pour les étudiants sur les débouchés et les contenus pédagogiques.

Le nouveau parcours s'intitulera « Transitions Épidémiologiques et Santé Mondiale, TrESaM ».

- Fusionner deux parcours amènera à 3 parcours de M2, avec un capacitaire de 15 par parcours soit 45 au niveau M2. Ces effectifs sont plus en cohérences avec les effectifs actuels en M1 depuis 2018, mais aussi avec les capacités d'enseignements pour les TD et TP.

L'objectif en termes de calendrier sera :

- 2025 – 2026
  - Ouverture du M1 santé publique nouvelle maquette
  - Ouverture des parcours de M2 « ancien » : EMC, EMT, RSI, 1H-SP
    - Permettant à la promotion M1 2024-2025 d'intégrer les parcours initialement choisis lors de leur inscription
- 2026 – 2027
  - Ouverture année 2 du M1 santé publique nouvelle maquette
  - Ouverture des nouveaux parcours de M2 : TrESaM, RSI et 1H-SP

### **3. Nouvelles UE au niveau M1**

Sur 20 UE proposées en Master 1, la majorité sont soit repositionnées dans l'année (entre S1 et S2), soit les intitulés retravaillés pour mieux coller aux dénominations reconnus dans le système académique de l'Université d'Abomey-Calavi.

**4 UE sont retravaillées en profondeur ou nouvelles :**

- **UE : Introduction à la génétique.** Cette UE est nouvelle et sera animée par le Dr Alexis Parenté, maître de conférences en génétique à la FST, et chercheur dans EpiMaCT. Elle est proposée en semestre 1 pour apporter les éléments socles nécessaires à l'UE **Epidémiologie génétique et Génétique quantitative** proposée en semestre 2, et permettra aussi de préparer les étudiants à intégrer le parcours génétique médicale proposé à l'UAC dans le cadre du PEA, et potentiellement proposé à UNILIM sur le prochain contrat.
- **UE : Environnement et Santé** Cette UE est en partie nouvelle, car elle s'appuiera sur des cours dispensés à ce jour dans l'UE interrelation homme, environnement et animal en M1. Elle sera portée à Limoges pour le Dr Emilie Auditeau, chercheur à EpiMaCT et enseignante à la faculté de pharmacie en santé publique. La volonté de dédié une UE spécifiquement sur l'environnement et santé vient d'une forte demande des partenaires Béninois, mais aussi du constat que la majorité des étudiants intégrants la formation n'ont pas ou peu reçu d'enseignements sur ce thème en licence. Cette UE sera un socle indispensable pour préparer notamment au one-health.
- **UE : Epidémiologie génétique et Génétique quantitative.** Cette UE est une évolution de l'UE optionnelle « Génome, Génomique, OMICs » sous la responsabilité du Pr Blanquet. Il y aura des évolutions notamment sur la génétique quantitative, notions pour lesquelles les collaborateurs de l'IRD (partenaire du PEA) et des enseignants chercheurs en biostatistiques de l'UAC participeront activement.

- **UE : Systèmes et structure de santé.** Cette UE est nouvelle en master 1 et sera animée par le Pr Jost. Elle vient combler un manque dans l'offre de formation à ce jour, et fait suite à des remarques d'étudiants en conseil de perfectionnement.

#### 4. Évolution des intitulés d'UE en M1

| Avant  | Après   |
|--|---|
| Méthodologie de la recherche clinique et épidémiologique (M1-1)  | UE 1 : Epidémiologie  |
| Biostatistiques (M1-2)   | UE 2 : Statistiques univariées et introduction à la modélisation  |
| Lecture critique d'articles scientifiques, recherche documentaire et communication scientifique (M1-3) | UE 12 : Initiation à la recherche   |
| Déterminants des principales maladies chroniques (M1-5)  | UE 9 : Epidémiologie des maladies chroniques et infectieuses  |
| Ethique et soins (M1-7)  | UE 4 : Droit en santé, Ethique, Responsabilité Sociétale  |
| Interrelations : Environnement / Homme / Animal (M1-12)  | UE 17 : concepts fondamentaux en One Heath  |
| Santé publique dans les pays du Sud (1-8) + UE Promotion de la santé niveau M2                         | UE 10 : Promotion de la Santé   |
| Droit et économie de la santé en 3 modules (M1-6)  | UE 11 : Economie de la santé  |
| Méthodologie de la recherche en Science Humaine et Sociale (M1-14)                                     | UE 13 : Méthodologie de la recherche clinique   |
| Epidémiologie et mécanismes de résistance au traitement des agents infectieux et parasitaires (M1-9)   | UE 16 : mécanismes de résistances aux agents Infectieux   |
| Perspectives et théories en sciences paramédicales (M1-11)   | UE 19 : Perspectives et théories en sciences infirmière   |
| Immunologie (de la base aux applications biologiques / compréhension de la physiopathologie) (M1-16)   | UE 5 : Biologie Cellulaire et immunologie   |
| UE M1-18 : Base de l'expérimentation animale   | STOP (option jamais ouverte)  |
| UE M1-17 : Neurobiologie   | STOP (UE dispensée à la FST avec d'autres offres de formation et non retenu dans l'évolution de l'offre Santé Publique) |

#### 5. Nouvelles UE au niveau M2

4 UE sont retravaillées en profondeur ou nouvelles :

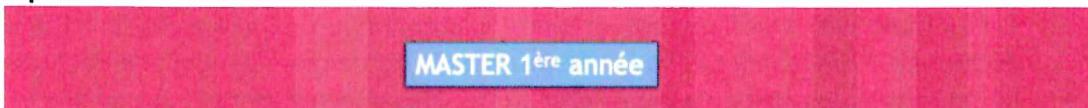
- **UE santé tout au long de la vie pour les parcours TrESaM et RSI.** Cette UE s'appuiera sur des éléments pédagogiques de l'UE de l'ancienne maquette EMC et EMT « Handicap, vieillissement et perte d'autonomie ». On élargira à l'étude de déterminants de la santé à chaque étape de la vie notamment pendant l'enfance. Cette UE apportera des éléments importants sur les inégalités de santé et aux enjeux liés au vieillissement, à la santé maternelle et infantile.
- **UE "Transculturalité et recherche en soins dans les pays du Nord et du Sud" pour le parcours RSI.** Cette UE répond à l'exigence de prise en compte des déterminants culturels dans les pratiques et recherches en sciences infirmières. Elle permet de former des chercheurs capables d'analyser les pratiques de soins dans une perspective contrastive Nord/Sud. Elle s'inscrit dans les attendus du CNU 92 en intégrant les enjeux éthiques, sociaux et culturels propres aux sciences infirmières.
- **UE "Recherche et Théories de soins en Sciences Infirmières" pour le parcours RSI**  
Cette UE structure l'identité disciplinaire infirmière autour de ses fondements scientifiques, épistémologiques et théoriques. Elle forme les étudiants à mobiliser et produire des recherches tenant compte des spécificités disciplinaires des sciences infirmières (CNU 92). Elle est indispensable à la construction de cadres conceptuels pour des recherches de haut niveau dans le domaine des sciences infirmières. Elle contribue directement à la légitimation académique des sciences infirmières.
- **UE Politique et stratégie de contrôle dans une approche one -health pour le parcours 1H-SP.** Nouvelle UE qui permettra aux apprenants de mieux comprendre les enjeux globaux de la gestion intégrée des risques sanitaires. Elle leur permet d'acquérir les compétences nécessaires pour analyser et concevoir des politiques de santé publique tenant compte des interactions entre santé humaine, animale et environnementale. Cette UE favorise une vision systémique et collaborative, indispensable pour anticiper et contrôler les crises sanitaires émergentes. Elle sera principalement animée par des collaborateurs de l'Université de Paris-Cité, impliqués dans le PEA.

## 6. Évolution des intitulés d'UE en M2

| Avant   | Après   |
|---|---|
| UE Bio statistiques avancées  | UE Biostatistiques avancées et Géo-épidémiologie                                  |
| UE Epidémiologie des Maladies Chroniques du Nord et du Sud<br>+<br>UE approfondissement à l'éducation thérapeutique | UE Prévention des Maladies Transmissibles et non transmissibles du Nord et du Sud |
| UE Accompagnement sur projet scientifique   | STOP (UE intégrée dans l'UE stage M2)   |
| UE Métrologie, Mouvement, activité physique   | STOP (option jamais ouverte)  |

Annexes :

## Maquette contrat 2022 – 2026



### Semestre 1 (90 ECTS)

#### TRONC COMMUN

- Méthodologie de la recherche clinique et épidémiologique (M1-1)
- Biostatistiques (M1-2)
- Lecture critique d'articles scientifiques, recherche documentaire et communication scientifique (M1-3)
- Informatique et bases de données (M1-4)
- Déterminants des principales maladies chroniques (M1-5)
- Anglais scientifique partie 1 (M1-19)
- Ethique et soins (M1-7)
- Interrelations : Environnement / Homme / Animal (M1-12)

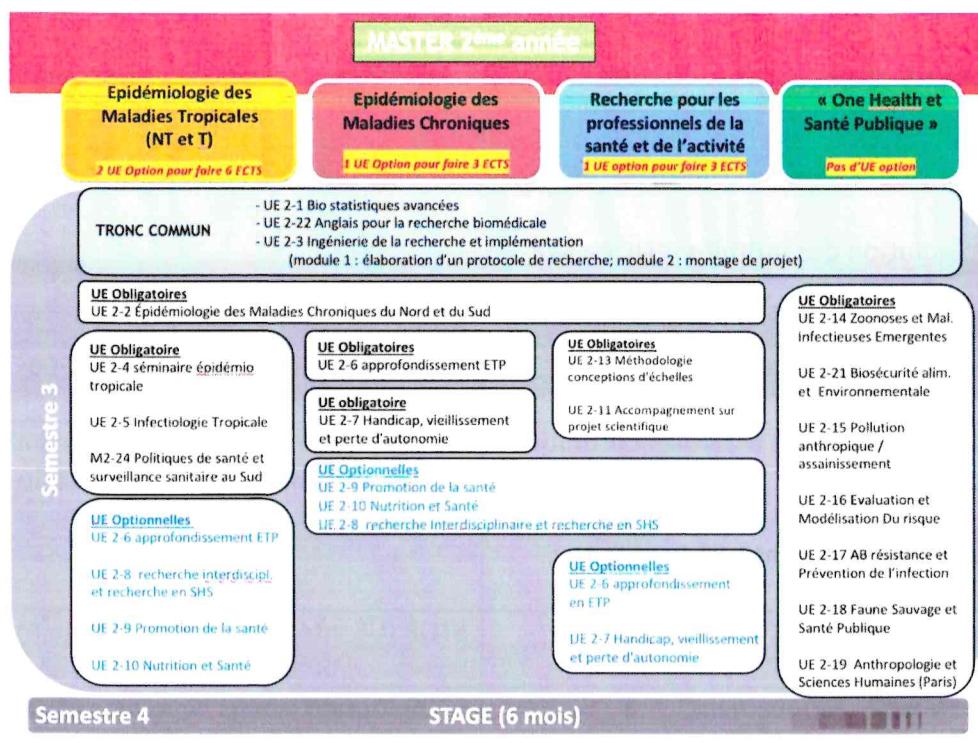
### Semestre 2 (90 ECTS)

#### TRONC COMMUN

- Santé publique dans les pays du Sud (1-8)  
*Module 1 : Épidémiologie / Module 2 : Sensibilisation à l'ETP*
- Droit et économie de la santé en 3 modules (M1-6)  
*Module 1 : Eco Santé Nord/Sud / Module 2 : Droit Santé Nord / Module 3 : Droit Santé Sud*
- Méthodologie de la recherche en Science Humaine et Sociale
- Épidémiologie et mécanismes de résistance au traitement des agents infectieux et parasites (M1-9)
- Anglais scientifique partie 2 (M1-19)
- Travaux d'initiation à la Recherche (M1-20)

#### Optionnelles, choix de 2 UE parmi les suivantes :

- Perspectives et théories en sciences paramédicales (M1-11)
- Immunologie (de la base aux applications biologiques / compréhension de la physiopathologie) (M1-16)
- Qualité des soins et gestion des risques (M1-13)
- Neurobiologie (M1-17)
- Base de l'expérimentation animale (M1-18)
- Génétique et génomique humaine (M1-10)



## Nouvelles Maquettes

M1

### Semestre 1 (30 ECTS)

#### TRONC COMMUN

- UE 1 : Epidémiologie
- UE 2 : Statistiques univariées et introduction à la modélisation
- UE 3 : informatique et bases de données
- UE 4 : Droit en santé, Ethique, Responsabilité Sociétale
- UE 5 : Biologie Cellulaire et immunologie
- UE 6 : Introduction à la génétique
- UE 7 : Environnement et Santé
- UE 8 : Anglais scientifique

### Semestre 2 (30 ECTS)

- UE 9 : Epidémiologie des maladies chroniques et infectieuses
- UE 10 : Promotion de la santé
- UE 11 : Economie de la santé
- UE 12 : Protocole d'étude, Recherche documentaire, Communication

TrESaMs

RSI

One Health et Santé Publique

UE 13 : Méthodologie de la recherche clinique

UE 14 : Epidémiologie génétique et Génétique quantitative

UE 15 : Systèmes et structure de santé

- UE 16 : Qualité des soins et gestion des risques

- UE 17 : Perspectives et théories en sciences infirmières

- UE 18 : mécanismes de résistances aux agents infectieux

- UE 19 : concepts fondamentaux en One Health

UE 20 : Travaux d'initiation à la Recherche

M2

Transitions Epidémiologiques et Santé Mondiale (TrESaM)

Recherche en Sciences Infirmières (RSI)

One-Health – Santé Publique (1H-SP)

UE 1 : Anglais pour la recherche biomédicale

UE 2 : Ingénierie de la recherche et implémentation

UE 3 : Biostatistiques avancées et géoépidémiologie

UE 4 : Prévention des MT et MNT du Nord et du Sud (incluant les approches ETP)

UE 5 : Recherche en Sciences Humaines et Sociales

- Méthodologie qualitative et mixte
- Applications en socio-anthropologie

UE 6 : Nutrition et Santé

UE 7 : Santé tout au long de la vie

- Démographie
- Santé mère-enfant-adolescents et vieillissement
- Santé au travail

UE 8 : Politiques de santé

UE 9 : Transculturalité et recherche en soins dans les pays du Nord et du Sud

UE 10 : Méthodologie de conception des échelles

UE 11 : Recherche et Théories de soins en SI

UE 12 : Pollution anthropique

UE 13 : Zoonoses et maladies infectieuses émergentes

UE 14 : Biosécurité alimentaire et environnementale

UE 15 : Sciences humaines

UE 16 : Faune sauvage et santé publique

UE 17 : Antibiorésistance

UE 18 : Politique et stratégie de contrôle dans une approche one-health

UE 19 : Evaluation et Modélisation du risque et Télématique

Semestre 3

Semestre 4

UE 19 | STAGE (6 mois)

